



## Compte-rendu de réunion

Conseil des maîtres Conseil de cycle

### Conseil d'école

E.M. Jean Morette  
33 rue de Verdun  
57000 METZ  
ce.0573667@ac-nancy-metz.fr

date : **17/10/2024** horaires : **17h00 – 19h20**

NOM & Prénom des participants	Emargement ou motif absence
Mme NOËL GERARDIN (directrice)	Présente
Mmes BENEDIC, GALLINA (secrétaire de séance), GUARDINI, HAGUENAUER, CLAUDE, LEONORI, LAPORTE, MATHAUX, RIOU (enseignantes)	Présentes
Mmes POPULOS, THISSE, MEIER, VITELLO, DE MARVILLE (atsem)	Présentes
Mr VORMS (représentant mairie)	Présent
Mmes COTTET, ZHANG, COVACI, , LETZELTER, COTTET, LAMBERT, JEMLI, JACQUEMOT Mrs WOELLER, LEDERMAN, MELENDES, DURAND (représentants de parents d'élèves)	Présents

### Points abordés au cours de la réunion Propositions et/ou décisions prises.

#### 1. Présentation des participants.

Présentation des participants et de Mme NOËL GERARDIN, président le conseil.  
Mme Gallina sera secrétaire de séance.

#### 2. Résultats des élections de parents d'élèves et installation du conseil d'école.

Le vote a eu lieu par correspondance le vendredi 11 octobre 2024.  
163 Votants sur 396 électeurs. 36 bulletins blancs ou nuls. 127 suffrages exprimés. Soit 41.16%.  
La liste présentée par l'APE est donc élue et siègera aux conseils d'école au titre de l'année scolaire 2024/25 et jusqu'aux prochaines élections courant octobre 2025.

#### 3. Règlement intérieur.

Le règlement de l'école basé sur le règlement type départemental, a été envoyé sur l'ENT.  
Mises à jour rentrée 2024/25 : articles 1.4.1 ; 1.4.4 ; 1.5.1

#### 4. Effectifs pour l'année scolaire 2024/25 et organisation pédagogique

PS : Mme Laporte , 26 élèves au RDC avec un enfant porteur de handicap  
PS/GS : Mme Leonori, 25 élèves au RDC  
PS : Mme Claude, 26 élèves au 1<sup>er</sup> étage  
MS : Mmes Bénedic (lundi et mardi) et Riou ((jeudi et vendredi), 26 élèves au 1<sup>er</sup> étage avec un enfant porteur de handicap et une notification en cours  
MS : Mme Guardini, 26 élèves au 1<sup>er</sup> étage avec un enfant porteur de handicap et une notification en cours  
MS : Mme Haguenaer, 26 élèves au RDC avec un enfant porteur de handicap  
GS : Mme Gallina, 22 élèves au 1<sup>er</sup> étage avec un enfant porteur de handicap  
GS : Mme Mathaux, 21 élèves au RDC dont un avec une notification en cours  
GS : Mmes NOËL GERARDIN (jeudi et vendredi) et RIOU (lundi et mardi), 23 élèves au 2<sup>ème</sup> étage

7 ATSEM : Mmes BAU, DE MARVILLE, DALSTEIN, THISSE, VITELLO, MEIER et POPULOS.

4 AESH : Mmes BONNARD, INIZAN, CERNA et ASSAOUI

## **5. Point sur le projet d'école, les projets particuliers de classe, les sorties et spectacles prévus**

\_Le projet d'école 2021/25 s'articule autour de 3 axes prioritaires :

1.L'accessibilité universelle (en fonction des résultats aux évaluations CP l'accent est mis sur le renforcement de certaines notions : résolution de problèmes et acquisition du vocabulaire)

2.Le parcours santé (respect de l'autre, de soi, exprimer ses émotions, formuler des messages clairs, la vie affective et relationnelle, le consentement, l'empathie et la lutte contre la violence et le harcèlement).

Avec comme point d'ancrage le programme pHare notamment (les enseignants reçoivent une formation et il existe un pôle ressource au niveau de l'équipe de circonscription).

Du fait de l'âge de notre public ces différentes notions sont abordées principalement à travers des situations du quotidien des enfants et à partir d'albums.

3.Parcours santé (favoriser la pratique sportive)

Dans le cadre de l'amélioration constante des pratiques éducatives, notre école ainsi que l'élémentaire Ste Thérèse font parties cette année du dispositif d'évaluation des écoles. Un rapport d'auto évaluation regroupant la synthèse des points forts, points faibles et des objectifs (élaboré après étude par l'équipe enseignante et différents partenaires comme les atsem, le périscolaire, des agents, des représentants de la mairie, l'association de parents...), les questionnaires parents (en ligne, transmis via un lien sur l'ENT), les questionnaires enseignants, sera envoyé à une équipe d'évaluateurs le 2/12.

Entre janvier et avril l'EE viendra sur place rencontrer quelques personnes et rendra ensuite un rapport définitif. Ce travail permettra de faire émerger les points clés qui serviront d'appui à l'élaboration du nouveau projet d'école qui sera mis en place pour les 4 ans suivants la rentrée prochaine.

\_Visite à la cueillette de Peltre des PS de Mmes Claude et Léonori en octobre

\_Musée de la cour d'or pour les GS de Mmes Gallina et Leonori

\_7 interventions de la ludothèque Le coffre à jouets qui viendra proposer des jeux de société chez Mmes Mathaux et Noël Gérardin (17/10\_14/11\_12/12\_16/01\_27/02\_20/03\_24/04\_19/06)

\_Cycle gymnastique aux arènes pour les trois classes de GS . Les lundis et mardis après midi, du 6/01 au 21/03

\_Cycle natation pour les GS (dates non communiquées à ce jour). Merci aux parents qui ont passé l'agrément (qui se déroule sur une journée : matin piscine, jeux, recherche de mannequin ; après midi théorie)

\_MS intervention de la bibliothèque du Sablon en classe (janvier) , déplacement à la bibliothèque en mai

\_MS Spectacle à l'arsenal en mars

\_St Nicolas passera à l'école entre le 2 et le 10/12

\_Opération un fruit à la récré reconduite cette année

\_Spectacle autour des musiques du monde les 7 et 9/01

\_Spectacle autour des émotions courant mars

\_Galette des rois, chandeleur, carnaval.

\_Les sorties scolaires sont prévues et réservées :

05/06 : GS Mmes Mathaux et Noël Gérardin journée au rucher d'Hannonville

03/06 : GS Mme Gallina + GS Mme Léonori journée au rucher d'Hannonville

13/05 : PS Mmes Laporte, Léonori et Claude journée à la ferme pédagogique Naut de Rezonville

24/06 : MS de Mmes Bénédic, Guardini et Haguénauer journée à la ferme pédagogique Naut de Rezonville

\_Cette année pas d'exposition en juin mais une petite représentation dont la forme reste à définir , autour d'un projet sur lequel nous travaillons et pour lequel nous espérons obtenir une subvention qui permettra l'intervention d'un professionnel pour des ateliers musicaux.

## **6. Compte rendu des exercices de sécurité et nouveau PPMSU.**

Le PPMS prévoit différents exercices au cours de l'année scolaire selon un calendrier établi par les services de l'éducation nationale et qui font l'objet d'un compte rendu adjoint au PPMS et envoyé à ces services. Ce document prendra une nouvelle forme de document unifié cette année, nous attendons pour ce faire la venue de la référente en la matière.

3 exercices d'évacuation incendie, le premier a eu lieu le 30/09 et s'est bien déroulé, tout le monde a été évacué rapidement. Prochaines dates 30/01 et 06/06.

1 exercice d'alerte attentat (mise à l'abri, se barricader) qui a eu lieu le 14/10. Ce type d'exercice est expliqué aux enfants de manière simple et afin d'éviter toute angoisse liée à une menace terroriste. Le compte rendu a été transmis afin de signaler la difficulté à signaler l'alerte.

1 exercice risque majeur (ex : fuite à la centrale de Cattenom, risque chimique autre..etc) qui nécessite de se calfeutrer dans l'école prévu le 27/03.

## **7. Bilan financier**

L'école est dorénavant affiliée à un organisme centrale de gestion et de contrôle de coopérative scolaire : l'OCCE.

La directrice, mandatée par l'organisme, assure la gestion via un logiciel de comptabilité et un cahier de comptabilité papier regroupant les pièces comptables et les extraits de banque.

L'ensemble de ces pièces a été vérifié par Mme Mathaux (enseignante) et par Mme OUAHBI assistée de son mari (parents d'élève) puis transmis à l'OCCE pour vérification et validation du compte rendu financier.

L'exercice comptable fait état de 15109.13€ de charges et 15323.81€ de recettes soit un bilan positif de +274.68€. L'OCCE a vérifié et validé le dossier de comptabilité année scolaire 2023-24.

## **8. Travaux effectués, à prévoir, matériel et achats.**

\_Durant cet été les huisseries sur l'arrière du bâtiment ont été remplacées. Des vitrophanies ont été posées en façade.

\_Les toilettes du rdc ont été rénovés et un WC PMR installé. Ces installations ne donnent pas entièrement satisfaction à l'usage (hauteur des lavabos, problème de disposition gênant la surveillance, robinets inadaptés, problème de fermeture des portes). Nous avons transmis en mairie afin que des améliorations soient apportées et surtout, que la réfection des toilettes du 1<sup>er</sup> étage prévue cet été, tiennent compte de ces remarques.

\_Le mur de la salle de jeu du rdc donnant sur l'accès périscolaire (anciennes fenêtres bouchées lors des travaux) a été refait.

\_Un plan de change adapté pour les enfants a été livré et sera installé au cours des vacances de la Toussaint.

\_Pour une meilleure communication nous attendons la pose des panneaux d'affichage aux 2 entrées annexes.

\_La réfection des cours de récréation est toujours à l'ordre du jour. Mr Vorms indique que cela sera fait en même temps que celle de l'école élémentaire mais ne peut préciser l'échéance.

\_La liste des travaux a été transmise en mairie.

## **9. Points portés à l'attention du CE par les parents d'élèves**

*\_Lors de la rentrée, les parents peuvent-ils recevoir une fiche avec les informations et contacts essentiels concernant l'école et son fonctionnement?*

Les informations sont transmises aux nouveaux parents lors de l'inscription, rappelées lors de la réunion PS organisée par la directrice en juin et précisées lors des réunions de classes. Les coordonnées de l'école sont quant à elles précisées sur la fiche d'inscription mairie. Concernant le périscolaire et activités annexes ayant lieu dans les locaux, il appartient aux parents de se renseigner auprès des responsables et sur l'espace famille de la mairie de Metz.

Les parents demandent s'il serait possible d'avoir un "guide" papier avec rappel des horaires, numéro de téléphone, mail, numéro de la cantine, nom des enseignants par classe.

A noter que la mairie de Metz a édité un livret parents disponible sur l'espace famille et via un lien envoyé par l'école à toutes les familles sur l'ENT.

*\_Les parents souhaiteraient recevoir le règlement intérieur de l'école.*

Il est disponible sur l'ENT.

Lorsqu'un élève est en retard pour cause de suivi orthophonie par exemple, rdv médical prévu, il convient de prévenir l'enseignante afin que l'enfant puisse revenir en classe dès l'issue du rdv.

*\_Lorsque les parents ne sont pas ceux qui récupèrent les enfants, une carte d'identification est-elle mise en place ?*

La carte donnée aux parents de PS en début d'année n'avait pas vocation à être pérenne (cela leur a été expliqué lors du rdv individuel d'inscription, rappelé lors de la réunion de juin et des réunions de rentrée).

Elle devait permettre d'accélérer la sortie des élèves comme souhaité par les parents. La photo et le nom rendaient plus rapide l'identification et l'appel de l'élève. Libre aux parents de faire des photocopies pour les personnes autorisées à venir chercher leur enfant.

*\_Suite à un incident qui s'est déroulée dans la cour de récréation, nous avons les questions suivantes :*

Avant-propos :

De nombreuses informations ont été véhiculées et relayées avec tout ce que cela peut engendrer de déformations et d'interprétation. Il convient de les prendre avec précaution dans la mesure où certaines sont totalement erronées. D'autre part nous touchons-là à un incident individuel pour lequel deux rdv téléphoniques et un en présentiel ont eu lieu. De même que j'en ai référé à notre inspectrice. Le conseil d'école n'a pas vocation à traiter ce sujet.

*-comment s'organisent les surveillances des récréations?*

Chaque enseignante est présente avec sa classe dans la cour (sauf lorsqu'elle doit accompagner un élève à l'intérieur pour, par exemple, le confier à une atsem : blessure ou passage aux toilettes) Auquel cas les autres enfants restent sous la surveillance de l'autre enseignante. Si l'enseignante est seule, elle fait accompagner l'enfant par un ou des autres enfants, ou appelle une atsem.

*-comment la cour de récréation a-t-elle pu se retrouver sans adultes présents?*

Cela n'a pas été le cas. Se référer à l'avant propos.

*-dans quelles situations les parents sont censés être prévenus d'une blessure ou maladie de l'enfant ?*

En cas de fièvre, vomissements ou état inquiétant d'un élève, les parents sont prévenus.

En cas de chute, blessure, l'enseignante évalue la gravité de la situation en fonction des faits et constatations qu'elle peut faire et de par son expérience.

*-comment est ce possible qu'une enfant avec un traumatisme crânien ait été mis à la sieste?*

Se référer à l'avant propos.

*-le classeur des incidents est-il rempli pour chaque blessure ?*

Il existe un cahier de soins, non rempli systématiquement dans la mesure où chaque récréation des enfants tombent ou se cognent, nous ne notifions pas les faits mineurs (une égratignure, une rougeur ou une petite bosse après s'être cogné restent bénins et quotidiens)

Il est un document interne à l'école, les parents sont informés des circonstances et soins apportés, par l'enseignante lorsqu'elle le juge nécessaire. Pour information, sauf PAI, appliquer de la glace, nettoyer à l'eau et au savon, sont les seuls soins que nous puissions pratiquer.

*-Lorsqu'un enfant est violent avec plusieurs de ses camarades et engendre des situations à risque ou de stress au sein de la classe, quels sont les recours du corps enseignant pour aider cet enfant et ses camarades?*

L'enseignant agit au sein de sa classe, auprès des élèves par un travail quotidien des compétences psychosociales, un rappel des règles de vie ensemble, une sensibilisation et de la prévention.

Nous disposons d'une grille d'observation et d'évaluation des signaux faibles, outil établi par l'éducation nationale dans le cadre du programme pHare (lutte contre les violences et le harcèlement).

Un dialogue est mis en place avec les enfants (l'auteur et la victime) et avec leurs parents.

Une équipe éducative peut être convoquée, qui établira le suivi particulier à mettre en place, et l'intervention éventuelle de partenaires (psychologue scolaire, enseignant référent...). La collaboration des parents est primordiale et ils doivent de leur côté tout mettre en place pour aider leur enfant. Les informations sont transmises aux services de l'inspection de circonscription.

De même lorsque nous sommes pris à parti par des enfants (qui sont violents physiquement et/ou verbalement avec nous), ou des parents qui nous attendent à la sortie de l'école, forcent l'entrée pour nous interpeler dans les couloirs, nous menacent, nous diffament, nous appliquons un protocole et en référons à diverses instances.

*-Combien d'ATSEMs et AESH sont actuellement présentes au sein de l'école?*

Se référer au point 4.

*-Quelles sont les avancées quant à l'utilisation de la « salle de répit »?*

Chaque classe a établi une fiche de besoins (quels besoins, quelles réponses, quel usage de la salle dans cette optique et quel matériel/aménagements nécessaires) qui sera transmise en mairie pour définir les achats nécessaires.

Elle est aujourd'hui utilisée par les aesh avec les enfants qu'elles accompagnent, elles ont aussi mis en place des séances collectives, et en notent le bénéfice.

Mais la limite de l'accompagnement humain reste un frein indéniable à l'usage de cette salle, de même que sa situation qui implique de traverser une salle de classe occupée.

*-est ce qu'il est prévu de maintenir les sorties de fin d'année aussi loin? Les parents se posent la question de trouver une ferme pédagogique plus proche pour un meilleur confort des enfants et un coût moindre.*

Les lieux de sorties sont choisis avant tout en fonction de leur intérêt pédagogique. Le prix d'entrée est toujours élevé et celui du transport encore plus (la distance ayant très peu à voir sur le tarif). Concernant la ferme pédagogique, pour pouvoir espérer bénéficier d'une subvention du conseil général, elle doit faire partie du réseau agréé, le choix est donc limité à 7 fermes dans tout le département.

Le problème rencontré l'an dernier venait du transporteur qui a fait le nécessaire pour les sorties suivantes. Il reste la possibilité, si les sorties avec transport sont trop inconfortables et onéreuses pour les petits, de rester sur des spectacles et sorties de proximité (salle Braun, jardin botanique) mais l'intérêt n'est plus le même.

## **10. Réponses de Mr Vorms sur les points mairie**

\_cf. courrier de Mme Stémart joint.

\_Concernant la salle de sieste : Un bureau d'études avait été mandaté pour étudier la faisabilité de salles au 2<sup>ème</sup> étage, où en est-on du retour de ce rapport ?

Mr Vorms ne peut apporter de réponse à cette question, il n'y aurait toujours pas eu de retour du bureau d'études à ce jour semble-t-il.

La réponse apportée « Les enfants étant moins nombreux cette année, ils bénéficient donc de meilleures conditions pour leur repos » ne donne pas satisfaction et ne résout pas le problème. Les effectifs ont déjà augmenté depuis la rentrée et des parents ont exprimé le souhait de scolariser leur enfant à la journée. Le nombre d'enfants de PS fréquentant l'école les après midi est de ce fait en constante augmentation.

\_Des plaintes concernant les quantités insuffisantes et la qualité des repas ont été exprimées par des enfants et des membres du personnel. La cantine centrale est en travaux mais pour combien de temps encore ? Actuellement la cantine centrale est basée à Châlons ce qui ne permet pas d'ajuster le nombre de repas.

Mr Vorms ne peut apporter de réponse à cette question.

\_l'APE remercie la mairie pour l'installation des places et toilettes PMR

### **11. Le mot de l'APE : bilan des actions passées et projets à venir.**

\_ Cette année l'APE a le même budget que l'an dernier bien qu'elle ait donné plus de subventions aux écoles, les actions ont donc porté leurs fruits.

Malheureusement il y a de moins en moins d'adhérents.

En projet :

\_ Plus de dimanches jeux de société car ça plaît

\_ 14/12 de 16h30-20h30 marché de Noël et bourse aux jouets (jouets récoltés le 6/12 et mis en vente à bas prix)

Sollicitations des parents s'ils veulent vendre des objets fabriqués par eux pour l'association.

\_ après midi loto en février/ mars

\_ chasse aux œufs ( au château de Courcelles ?)

\_ vide dressing

\_ récréatives avec peut être des activités mathématiques

\_ souvenirs maternelles gérés par l'école elle-même

\_ fournitures scolaires pour les GS

\_ kermesse le 14/06 sur le thème des années 80-90

### **12. Dates de prochains conseils d'école et absence directrice.**

\_ Les prochains conseil d'école auront lieu les 6/03 et 19/06 à 17h.

\_ Les parents ont d'ors et déjà été informés via l'ENT que Mme NOËL GERARDIN, devant subir une intervention importante durant les vacances de la Toussaint sera absente pour plusieurs semaines au cours de la période 2. (cette intervention qui aurait dû avoir lieu au printemps a été repoussée afin de perturber le moins possible le fonctionnement de l'école).

Une remplaçante assurera l'enseignement en classe. Mme Gallina assurera quant à elle l'interim de direction, secondée par Mme Mathaux.

Tout ce qui n'aura pas de caractère urgent sera traité au retour de la directrice courant décembre.

Je tiens à signaler que l'école est engagée dans l'amélioration constante des conditions et des outils d'apprentissages que nous mettons en place.

Notre métier est en mutation et nos missions se multiplient et se complexifient.

Nous prenons en charge des enfants à besoins particuliers (parfois sans accompagnement humain), notre charge administrative s'est elle aussi considérablement alourdie, nous subissons les dysfonctionnements d'instances qui ne sont pas de notre ressort.

Les enseignantes et les atsem sont de plus en plus souvent confrontées à un manque de respect dans l'exercice même de leur fonction.

Pour autant notre investissement et notre professionnalisme ne sauraient être remis en cause.

Depuis deux ans nous avons énormément travaillé à répondre aux demandes institutionnelles tout en prenant en compte la spécificité de notre école et de nos élèves. Des programmations harmonisées, des outils communs, un carnet de progrès unique, des programmes d'empathie, des concertations régulières pour réfléchir et apporter les meilleures réponses possibles, des projets de fin d'année (exposition, sorties scolaires), des intervenants en classe, les cycles gymnastiques, l'ENT pour mieux communiquer et mieux partager les moments de vie en classe, l'ouverture au monde...

Il est primordial que tout un chacun se rappelle que nous tendons vers le même but : participer à la réussite scolaire et éducative de chaque élève, les aider à apprendre, grandir, s'épanouir dans un climat de bienveillance, de sérénité et de respect mutuel (art.L111-1 et D321-1 du code de l'éducation)

C'est ensemble que nous construisons l'avenir de nos enfants.